INSTITUT DE FORMATION CONTINUE
ADER MEDITERRANEE
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93131719013 du préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

BIOTECH01

FORMATION BIOTECHNOLOGIE

(7h) ***1 jour***

Connaître les solutions de valorisation des déchets et biomasses par voie biotechnologique.

Objectifs pédagogiques :

- Connaitre les principes et possibilités des biotechnologies
- Etablir un inventaire des effluents et déchets sources potentielles de matières premières
- Connaitre les succès industriels des process réussis de valorisation de biomasses
- Etablir des comparatifs entre les voies chimiques classiques et les procédés biotechnologiques
- Comprendre les applications et conséquences des biotechnologies sur l'environnement et la santé humaine

Personnes concernées et prérequis : Dirigeants et Personnels d'encadrement. Niveau IV, aucun prérequis technique n'est nécessaire pour participer à cette formation.

Animation : MARTY Bernard, microbiogiste, biochimiste.

Nombre de stagiaires : Préconisé : 12 personnes.

Formation INTRA avec programme spécifique, sur devis.

DATADOCKÉ

C.A.M.S. COGNISCIENCES - ANDRAGOGIE - MEMOIRE - SERVUCTION

PROGRAMME

1 DEFINITION (OCDE) :
2 BREF HISTORIQUE : pain, bière, choucroute, vaccins, antibiotiques, etc.
3 IMPORTANCE DES BIOTECHNOLOGIES EN FRANCE ET AILLEURS :
4 QUELQUES RAPPELS :
4.1 Microorganismes : différences entre Procaryotes et Eucaryotes.
Caractéristiques distinctives entre bactéries, levures, champignons, microalgues, cellules animales et végétales.
4.2 Enzymes : définition et mode d'action
4.3 Procédés : aérobie/anaérobie, fermentation/modes de culture, modes de sélection, manipulations génétiques.
5 CLASSIFICATION SECTORIELLE ET DESCRIPTION DES BIOTECHNOLOGIES :
5.1 BLANCHES : Secteurs Chimie/Cosmétique
5.2 VERTES : Secteur Agroalimentaire
5.3 ROUGES : Santé/Pharmacie (recoupement partiel avec la chimie)
5.4 JAUNES ou OCRES : Environnement et Pollutions
5.5 BLEUES : Biotechnologies marines

Méthodes pédagogiques utilisées au cours du stage :

- Supports pédagogiques de formation en PréAO
- Vidéo projection assistée par ordinateur en mode global et séquentiel
- Exposés-discussions.

Documentation pédagogique remise à l'apprenant.

Cette formation est sanctionnée par un Certificat-attestation de compétence dans le cadre de l'article L6353-1 du code du travail.

<u>Option accompagnement E-LEARNING :</u> 300 € H.T.

Dans les deux mois suivant la formation ''en présentiel'' BIOTECHNOLOGIE, un accompagnement e-learning individuel est planifié (Vidéo – téléphone : 6 entretiens de 10 minutes) avec l'expert-formateur pour répondre aux questions d'application de la formation au sein de l'entreprise. Cette prestation a pour objet l'optimisation de la servuction.

Montant de l'inscription 560 € : Bulletin page 3

FORMATION BIOTECHNOLOGIE

Date :

CONDITIONS PARTICULIERES* FORMATION INTER – INSCRIPTION

Modalités d'inscription et Prise en charge	Condition d'annulation
• **A réception du bulletin d inscription :** ADER MEDITERRANEE fait parvenir au Client, une convention de formation professionnelle continue établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail. Le Client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à ADER MEDITERRANEE un exemplaire signé et portant son cachet commercial. Les factures sont émises à l'inscription. Les repas sont compris dans le prix des formations. • **Règlement par un OPCO** - faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ; - indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande ; - s'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCO qu'il aura désigné.	• **Toute annulation par le Client** doit être communiquée par écrit. Pour toute annulation, moins de 7 jours ouvrables avant le début du stage, le montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire. En cas d'abandon en cours de formation, les frais d'inscription resteront intégralement dus. • ADER MEDITERRANEE se réserve la possibilité d'ajourner une session de formation et ce sans indemnités, au plus tard une semaine avant la date prévue, pour des raisons pédagogiques. Dans ce cas, l'inscription sera reportée sur une autre session ou les frais d'inscription seront restitués.

Bulletin à renseigner et à renvoyer à ADER MEDITERRANEE p.michiel@ader-mediterranee.com

Participant **Nom :**	**Prénom :**	**Fonction :**
Raison Sociale :	**Adresse :**	
Téléphone :		**mail :**
Coordonnées de la personne en charge de l'inscription	**Nom :**	**Prénom :**
Téléphone :	**Email :**	
□ **Organisme financeur:** **Contact :** **N° de téléphone :**	**Adresse :** **mail :**	

Association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches
38, Rue Joliot Curie, M.D.I. Technopole de Château Gombert,
13452 MARSEILLE cedex 13
Agréé au titre du CIR
SIRET 782 886 436 00057 – Code APE 7219 Z
RENSEIGNEMENTS – INSCRIPTIONS : 04 91 37 34 55 p.michiel@ader-mediterranee.com

https://www.ader-mediterranee.com/